

Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurances parcours orienté marché des professionnels (bac+3 – licence professionnelle)



CLASSÉE
N°1
DES MEILLEURES
LICENCES
EN ASSURANCE,
classement
Eduuniversal

Top 5

Assurance

1



Pays de la Loire

Les entrepreneurs des PME-PMI, artisans, commerçants, professions libérales, travailleurs non salariés et plus généralement, tous les professionnels prennent chaque jour des risques dans le cadre de leurs activités professionnelles. Ils engagent leur patrimoine, leurs responsabilités (civiles et pénales), prennent des risques financiers. Ils doivent garantir la protection de leur environnement ainsi que celle de leurs salariés.

La licence professionnelle Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurances proposée par le Cnam en partenariat avec l'IMS, forme les professionnels de l'assurance qui analyseront leurs besoins, leur fourniront information et conseil, leur proposeront contrats et garanties nécessaires pour une protection optimale adaptée à la taille de leur entreprise.

Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurances (bac+3 - licence professionnelle)



Public

- Jeunes de moins de 26 ans et/ou demandeurs d'emploi dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ;
- Jeunes de moins de 30 ans, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ;
- Salariés en activité ou en reconversion.

Objectifs et compétences visées

Cette licence professionnelle est la porte d'entrée du secteur de l'assurance. Elle développe une réflexion approfondie, l'acquisition des principaux outils techniques, une mise en pratique du management de proximité et de l'orientation client au cœur de la stratégie des entreprises d'assurance. Ciblée sur le marché BtoB, elle se concentre essentiellement sur la gestion des risques des TPE/PME.

La formation concilie les savoirs et applications pratiques des techniques d'assurances, avec des mises en situations commerciales et de management de proximité. L'expérience acquise au cours des périodes en entreprise est un atout supplémentaire pour l'insertion professionnelle.

Débouchés professionnels

Les métiers visés sont ceux de la vie du contrat d'assurance :

- souscripteur de risques particuliers et / ou d'entreprise ;
- gestionnaire d'indemnisation ;
- gestionnaire de contrats ;
- chargé de clientèle ;
- chargé d'études techniques assurance ;
- chef de projet.

Conditions d'accès

- Être titulaire d'un diplôme national bac+2, ou reconnu de niveau III en assurance (BTS ou équivalent) ou hors assurances (droit, économie, gestion, commercial...) et dans ce cas suivre un module complémentaire de 66,5 h sur les fondamentaux de l'assurance ;
- ou justifier d'une expérience professionnelle significative dans le domaine de l'assurance pour permettre une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE - décret de 1985) ;
- avoir été déclaré admissible à la formation ;
- avoir conclu, avec un employeur, un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

Conditions de délivrance du diplôme

Pour la délivrance de la licence professionnelle, 60 crédits européens doivent être validés.

Conditions pour la délivrance de la licence professionnelle :

- être titulaire du diplôme pré-requis (ou accès par la VAE - décret 1985)
- Avoir validé le module prérequis ou en être dispensé
- Avoir validé les unités d'enseignement avec une moyenne globale supérieure à 10/20.
- Avoir validé avec une moyenne égale ou supérieure à 10/20 le bloc : mémoire (travail de recherche individuel) + projet tuteuré (projet de groupe en entreprise).

Intitulé officiel du diplôme :

licence professionnelle Droit, économie, gestion mention Assurance banque finance : supports opérationnels parcours Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurances. La licence professionnelle ouvre droit à 180 ECTS.

Conditions d'expérience professionnelle

Pour obtenir le diplôme, il faut justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine du diplôme. Cette expérience se valide par un mémoire.

Dans le cadre de ce cursus, l'expérience est acquise au cours de l'alternance.

➔ Angers

En partenariat avec l'IMS à Nantes

Inscription

Les dossiers de candidature sont à retirer au centre Cnam de Angers ou à l'IMS à Nantes (Institut des métiers de l'enseignement supérieur).

Après acceptation de la candidature, la recherche d'entreprise d'accueil, pour les contrats de professionnalisation, peut commencer.

Calendrier

- ➔ D'octobre 2020 à juillet 2021.
- ➔ Module de prérequis (Fondamentaux) en septembre 2020.
- ➔ Les 2^e sessions d'examen (rattrapage) seront programmés fin août et début septembre 2021.

Organisation

La formation s'organise sur 1 an : 1 à 2 semaines par mois au Cnam puis 2 à 3 semaines consécutives en entreprise.

- ➔ 479,5h au Cnam (+ 66,5 h complémentaires pour les personnes non titulaires d'un BTS assurance, soit 546 h)

Lieu de la formation

- ➔ Centre Cnam d'Angers
165, rue de la Barre

Tarifs

Nous consulter.

Possibilité de prise en charge totale ou partielle :

Contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, dispositif Pro-A, plan d'adaptation et de développement des compétences de l'entreprise, CPF de transition...

Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un dispositif Pro-A, la formation est prise en charge par l'entreprise (via son Opco) et vous bénéficiez d'une rémunération.

N'hésitez pas à consulter nos conseillers pour étudier le financement le plus approprié.

Contact

Pour toute information sur la formation ou pour tout conseil sur les démarches à entreprendre pour en bénéficier ou en obtenir le financement :

CNAM

- ➔ tél. 02 41 66 10 66
- ➔ angers@cnam-paysdelaloire.fr

IMS

- ➔ tél. 02 51 84 52 52
- ➔ administration@ims-nantes.com

○ Pourquoi choisir le Cnam ?

Au Cnam Pays de la Loire, les enseignants sont notre meilleur atout. L'équipe pédagogique est constituée à **89 % de professionnels aguerris** et **11 % d'universitaires experts**.

Taux de réussite à l'examen :

90 % pour cette formation

L'obtention du diplôme vous permet d'obtenir la carte professionnelle ORIAS.

92% des diplômés de la licence professionnelle sont en emploi trois mois après la fin de leurs études.



Programme

USAS01	Économie du risque et de l'assurance	5 CR
US122U	Stratégies des acteurs	5 CR
US122V	L'environnement de l'assureur et de l'assuré européen	5 CR
USAS02	Le client au coeur de la stratégie des entreprises	5 CR
USAS03	Management de proximité	4 CR
US1231	Les assurances de biens et la responsabilité des particuliers et des professionnels	7 CR
US1233	Les assurances de biens et la responsabilité des entreprises et des collectivités	7 CR
US121Y	Fondamentaux de l'assurance	<i>prérequis</i>
US121Z	Anglais de l'assurance	6 CR
UAAS01	Projet tuteuré	8 CR
UAAS02	Mémoire	8 CR

L'ensemble des diplômes du Cnam est valorisé en crédit européen (CR) facilitant la reconnaissance du parcours de formation de nos élèves tout au long de la vie et la mobilité professionnelle d'un pays à l'autre.

Les unités d'enseignement (UE) correspondent à des crédits européens : 4, 6 ou 8 crédits. 1 crédit correspond à environ 10h d'apprentissage : cours magistral, exercices dirigés, travail sur projet etc.

La licence professionnelle correspond à 60 crédits répartis entre des crédits d'enseignement et des crédits d'expérience professionnelle et de projet.

Programme détaillé des modules, conditions d'expérience professionnelle et de délivrance du diplôme accessibles sur notre site avec le code diplôme LP100001A (CR: crédits)

USAS01 Économie du risque et de l'assurance (UE 1)

Anthropologie de l'assurance • Les concepts fondamentaux de l'assurance • La responsabilité et indemnisation dans le temps • Le remodelage de l'activité d'assurance : exigence de conformité, innovation et devoir sociétal • La gestion des risques financiers • L'intermédiation en assurance et les nouvelles autorités de tutelle • Conformité et protection du client • La lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme • La prise en charge antérieure à la prise d'effet du contrat • La gestion actif/passif.

US122U Stratégies des acteurs (UE 2)

Introduction à la stratégie et au positionnement stratégique des acteurs de l'assurance • L'organisation du secteur de l'assurance, approche structurante des stratégies des acteurs • Le marché concurrentiel de l'assurance en France • La stratégie « multicanal », l'enjeu stratégique de la distribution pour l'assurance • L'assurance dans le monde, des marchés locaux au marché global • L'assurance, secteur en mouvement, vision prospective.

US122V L'environnement de l'assureur et de l'assuré européen (UE 3)

La construction de l'Union Européenne • L'Europe des assurances • L'organisation du MEA • Une harmonisation législative au sein du MEA • La mise en oeuvre des solidarités nationales • Les autres spécificités.

USAS02 Le client au coeur de la stratégie des entreprises (UE 4)

La relation client • Les pré-requis à la prise de décision • L'entretien vente et la négociation • La qualité de service et les risques d'incohérence • La gestion des désaccords et des conflits • La déontologie.

USAS03 Management de proximité (UE 5)

Les managers de proximité dans l'assurance : Qu'est-ce que le management ? Les évolutions des missions du manager dans l'assurance suite à la révolution des métiers (OEMA) • Le management d'une équipe (styles de management, les règles de fonctionnement d'une équipe).

US1231 Les assurances de biens et la responsabilité des particuliers et des professionnels (UE 6.2)

Assurances de dommages des particuliers et des professionnels • L'évolution des garanties dans l'assurance des risques de masse • L'assurance des loisirs • L'assurance de niches spécifiques • L'assurance des commerçants et professions libérales • Les associations : responsabilités/assurance • La protection juridique : évolution du marché / principales garanties.

US1233 Les assurances de biens et la responsabilité des entreprises et des collectivités (UE 7.2)

Assurances de dommages des entreprises • La gestion des risques. • La prévention et l'assurance du patrimoine de l'entreprise. • L'assurance automobile sur le marché des entreprises. • L'assurance des responsabilités de l'entreprise. • Le domaine de la construction : responsabilités /assurance. • Les atteintes à l'environnement : responsabilités /assurance.

US121Y Fondamentaux de l'assurance (UE 8)

Les bases techniques. • Le contrat d'assurance. • La responsabilité civile. • Les multirisques assurances. • L'assurance automobile. • La complémentaire santé. • Les assurances prévoyance. • Les contrats d'épargne.

US121Z Anglais de l'assurance (UE 9)

Introduction à l'assurance • La distribution de l'assurance • Le client • L'assurance automobile et habitation • Les catastrophes naturelles • Les nouveaux risques.

UAAS01 Projet tuteuré

UAAS02 Mémoire

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie de l'alternance qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Equipe pédagogique constituée pour partie de professionnels.

Modalités d'évaluation :

Chaque unité (UE, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Établissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.

Accessibilité public handicapé :

Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap.

Document non contractuel.

Le programme et le volume horaire de cette formation sont susceptibles d'être modifiés en fonction des évolutions du référentiel pédagogique national.

Contact

- ➔ **CNAM ANGERS** • 165 rue de la Barre • Tél. 02 41 66 10 66 • angers@cnam-paysdelaloire.fr
- ➔ **IMS NANTES** • 7 rue de Bréa • tél. 02 51 84 52 52 • administration@ims-nantes.com